

Québec, le 8 janvier 2007

Madame Lucie Bigué
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Claude Béchar, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le *projet de réaménagement de la route 367 dans les limites de l'arrondissement Laurentien de la Ville de Québec entre Saint-Augustin-de-Desmaures et la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier* et ce, à compter du 8 janvier 2007.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir une enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



William J. Cosgrove

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE